ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL
DIRECTION REGIONALE TANGER/TETOUAN/AL HOCEIMA
COMPLEXE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE TETOUAN 2

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° : 08-2026-CFP-TETOUAN2

Le complexe de la formation professionnelle TETOUAN 2 procède à l'achat sur bon de commande, objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 des décrets n°2-22-431 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Objet De La prestation : Achat de bois pour la Menuiserie Bois destinés à la Formation en faveur des Etablissements (EFP) Relevant du CFP TÉTOUAN 2.

Consistance de la prestation :

N°	Désignations	Unité de mesure	Quantité	Garantie Exigée
1	LAME BARDAGE BOIS (BOITE DE 6 PCS) 280*10	UN	2	
2	LATTE ACAJOU HYDRAUFUGE LISSE 244*122*18	UN	30	
3	LATTE BLANC HYDRAUFUGE LISSE 244*122*18	UN	30	
4	MDF MELAMINE ACAJOU 280*210*08	UN	10	
5	MDF MELAMINE BLANCHE 280*210*08	UN	10	
6	PLANCHE 1ER CHOIX 420CM*10MM*20MM	ML	400	
7	PLAQUEUSE DE CHANT PORTATIVE-1000W VITESSE D'AVANCE 5M/MIN 120 A 180°C	UN	1	
8	TRANSPALETTE DE 2.5 TONNES 685X1150	UN	1	

Lieux d'exécution : L'ISMBTP MARTIL – CFP TETOUAN 2.

Délais d'exécution : 10 Jours après notification du BC visé.

Date et heures limite de réception des devis des concurrents : 17/11/2026 à 11H00.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt devis des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 91 du décret n°2.22.431 relatifs aux marchés publics.
Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à la disposition de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023)relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- **NB :** Le devis doit être arrêté en toutes lettres.
- Tout devis doit mentionner les renseignements suivants :

- La dénomination et l'adresse
- N° de la patente
- N° d'inscription à la taxe professionnelle,
- N° d'affiliation à la CNSS
- N° de l'ICE

- Relevé d'identité bancaire

- L'adresse doit être conforme à celle figurant sur le cachet.

Directeur Du Complexe

